



DELCCAS-2025-01-03

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-269101200-20250121-DELCCAS20250102-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VILLEBON-SUR-YVETTE
DU 21 JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un janvier, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Villebon-sur-Yvette étant rassemblé à la Mairie, après convocation légale, sous la vice-présidence de Monsieur Dominique FONTENAILLE.

Présents : M. Dominique FONTENAILLE, Mme Martine BROUSSAUD, Mme Dominique DURAND, Mme Olivia LUCAS, Mme Anne-Marie RAGEAU, Mme Nicole RANC, Mme Eveline CATUSSE, Mme Marie-Claude CHESNEAU, Mme Nicole MARIE, Mme Michèle BOULANGER, Mme Dominique ROUSSEAU, M. POLIZZI David.

Absents excusés : M. Victor DA SILVA, M. Patrick FAURE, M. Gilles COURTIAL, Mme DUPUIS Renée, M. Gilles CHEVALIER

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2312-1,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire adressé aux membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Villebon-sur-Yvette,

Le Conseil d'Administration,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

PREND acte du Rapport d'Orientation Budgétaire du CCAS pour l'année 2025 tel que présenté,

DIT que le rapport sera transmis à la Préfecture de l'Essonne.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme

A Villebon-sur-Yvette, le 21 janvier 2025.

Le Vice- Président du C.C.A.S

Dominique FONTENAILLE